

Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence ¹

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE	ANNEE SCOLAIRE
École Du Carrousel	10/06/2024

L'article 83.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit que : « *Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école* ».

Cette grille présente des points de repère pour s'assurer que les éléments prescrits par la LIP seront présents. Elle permet de formuler des constats pour brosser un portrait des actions afin de réguler les pratiques de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence.

Mode d'emploi :

- **Avec l'aide de votre comité**, en vue de soutenir le conseil d'établissement (CÉ) lors de l'évaluation annuelle de vos résultats (LIP, art. 83.1), **remplissez la grille ci-dessous** afin de passer en revue l'ensemble des éléments.
- **Dans les cases à développement :**
 - Dégarez des constats pour l'année scolaire (effets, réussite, ajustement, etc.)
- **Priorités et pistes d'actions**
 - Formulez des priorités et des pistes d'actions pour l'année scolaire à venir.

Les éléments précédés d'un astérisque () sont prescrits par la LIP. Les autres éléments s'inspirent de pratiques prometteuses reconnues par la recherche.*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Date de l'évaluation	10/06/2024
*Date de diffusion du document faisant état de l'évaluation des résultats de l'établissement (aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève). (LIP, art 83.1)	25/06/2024

¹ Adapté du CSS de l'Estuaire par le Service des ressources éducatives (mars 2024)

LÉGENDE

1	À maintenir	Des actions sont mises en place de façon efficace
2	À bonifier	Des actions sont mises en place, mais nécessitent quelques ajustements
3	À retirer ou mettre en place	Des actions nécessitent d'être retirées ou mises en place

LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À développer/à retirer	Cacher			Constats
	1	2	3	
Les conditions de mise en œuvre dans l'actualisation du plan de lutte				

*Personne désignée, parmi les membres du personnel de l'école, pour coordonner les travaux d'une équipe (LIP, art. 96.12)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Direction de l'école
*Mise en place d'une équipe de travail (LIP, art. 96.12) (celle-ci est représentative des membres de l'équipe-école)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bonne représentativité mais nous pourrions prévoir des substituts annuellement. Intégrer le comité à un comité bien plus global
Indiquez le nombre de rencontres du comité dans la colonne constats				
*Soutien du Centre de services scolaire (LIP, art. 210.1)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rencontre d'accompagnement pour refonte du
L'équipe-école est mobilisée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Outiliser le personnel avec davantage de formation
Une vision commune est partagée avec tous	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'équipe-école a impliqué les élèves dans certaines étapes du processus	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sondage auprès des élèves du 3e cycle (pour analyse du portrait et activités de prévention)
L'équipe-école a sollicité la collaboration des parents et des partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Affiches et envoi de courriel (semaine contre l'intimidation et la violence)

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

Mettre de l'avant davantage l'enseignement explicite des bons comportements et renforcement positif.

ÉLÉMENT 1 : Analyse de la situation (LIP, art. 75.1 alinéa 1)

LÉGENDE
1 : À maintenir
2 : À bonifier
3 : À retirer/à mettre en place

Cocher

Constats

Les éléments qui ont permis l'analyse de la situation de votre établissement au regard des actes d'intimidation et de violence

1 2 3

*Analyse de situation au regard des actes d'intimidation et de violence.

Les données recueillies sont utiles et fiables pour faire l'analyse de la situation de l'école et soutenir l'élaboration du Plan de lutte.

Cohérence entre les constats et les priorités dégagés et les actions mises en place

Cohérence entre les priorités et les objectifs identifiés dans les mesures de prévention

Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle ?

oui

Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation ?

non

Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

Sondage (personnel, élèves et aux parents) pour mieux détailler le portrait de l'école.

ÉLÉMENT 2 : Mesures de prévention (LIP, art. 75.1 alinéa 2)

L'application des mesures de prévention	Cocher			Constats			
	1	2	3				
*Règles de conduite (code de vie) et mesures de sécurité révisées annuellement et présentées à l'ensemble du personnel (LIP, art. 96.21)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
*Activités de formation sur le civisme pour les élèves (LIP, art. 76, art. 18.1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À approfondir			
Actions d'information et de formation, auprès du personnel et des élèves quant à :				Outiler le personnel (formation)			
• Une compréhension commune de la violence, de l'intimidation et de leurs effets (en incluant le cyberspace)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Activités de formation pour les élèves sur les actions à poser en situation d'intimidation ou de violence comme victime, témoin ou auteur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Avec les policiers communautaires et avec des ateliers plus fréquents avec la TES			
Enseignement des compétences sociales et émotionnelles des élèves (autorégulation, conscience de soi, compétences relationnelles, conscience sociale et prise de décision responsable)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	À mettre en place avec CCQ l'an prochain mais déjà abordé avec Ribambelle.			
Implication des élèves dans la mise en place des mesures de prévention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Équipe de Jeunes Leaders pour nous soutenir dans la prévention			
Application rigoureuse d'un plan de surveillance stratégique, notamment en ce qui concerne l'aménagement, l'animation et l'organisation des différents lieux et moments (ex. : accueil, transitions, dîners, corridors, récréations, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À améliorer pour mettre un plan clair en place à travers le comité Bien-être			
Les moyens choisis dans le plan de lutte ont-ils été mis en place ?				oui			
Les moyens ont-ils été efficaces ? Quels ont été les effets ?				oui il y a eu de la dénonciation et de la prévention			
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Enseignement selon la planification des programmes			
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir							
Favoriser l'implication positive des élèves du 3e cycle (à maintenir en 24-25 et à mieux approfondir) Améliorer la surveillance (surtout de certaines zones)							

ÉLÉMENT 3 : Collaboration avec les parents (LIP, art. 75.1 alinéa 3)

	Cocher			Constats
	1	2	3	
L'application des mesures favorisant la collaboration avec les parents				
*Diffusion d'un document clair et accessible expliquant le plan de lutte (LIP, art. 75.1 alinéa 4) <i>En FP/FGA, ce document doit également être transmis aux élèves.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de lutte disponible sur le site de l'école et lien hypertexte dans un communiqué aux parents
Modalités variées de communication (ex. : info parents, rencontre, portail, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Communiqués aux parents, site web de l'école, courriels, affiches (avec code QR) pour les parents et les élèves, lien pour dénoncer sur le site de
Les parents sont-ils bien informés ?				
Les mesures facilitent-elles la participation des parents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Implication des parents des élèves victimes et auteurs dans la recherche de solutions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Les coordonnées pour dénoncer une situation ou

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

Sondage aux parents sur leur perception quant à la violence et l'intimidation et ce qui pourrait favoriser davantage la collaboration (sondage portrait à faire pour la rentrée 2024).

ÉLÉMENT 4 : Modalités pour effectuer un signalement/pour formuler une plainte (LIP, art. 75.1 alinéa 4)

	Cocher			Constats
	1	2	3	
Les modalités pour effectuer un signalement ou formuler une plainte sont prévues				
Pour les élèves	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pour les membres du personnel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pour une personne extérieure à l'école (ex. : parent, partenaire, transport scolaire, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les modalités sont-elles connues ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Affiches, courriel, communiqué aux parents
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Les coordonnées sont disponibles dans le plan de

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

Mettre les coordonnées du PNE et DPJ (signalement) sur le site de l'école.

ÉLÉMENT 5 : Actions à prendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence (LIP, art. 75.1 alinéa 5)

	Cocher			Constats
	1	2	3	
Les actions spécifiques prises pour intervenir lors d'un événement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Interventions constantes, cohérentes et rigoureuses de tous les membres du personnel lorsqu'ils sont témoins ou alertés d'une situation de violence ou d'intimidation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous centralisons les interventions clés avec des intervenants ciblés pour assurer un suivi cohérent et constant
Interventions effectuées par les personnes responsables du suivi des signalements	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Signalement au besoin auprès du DG (rapport)
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				
Ne pas oublier d'assurer un suivi 2-1-1 (suivi à plus long terme) suite à une situation				

ÉLÉMENT 6 : Confidentialité (LIP, art. 75.1 alinéa 6)

	Cocher			Constats
	1	2	3	
Les mesures visant à assurer la confidentialité lorsqu'un événement est dénoncé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les mesures visant à assurer la confidentialité sont-elles connues ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	nommées au plan de lutte et rappelées au personnel de l'école
Les mesures mises en place sont-elles rigoureuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	voir priorités pour l'année à venir
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				
Sensibilisation auprès des élèves témoins afin de rappeler l'importance de la confidentialité d'une situation (auteur, victime, témoin)				

ÉLÉMENT 7 : Soutien ou encadrement (LUP, art. 75.1 alinéa 7)

Les mesures de soutien ou d'encadrement	Cocher			Constats
	1	2	3	
Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une belle force de l'équipe
Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements ? (Incluant des mesures éducatives de remédiation et de réparation)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous pourrions améliorer l'accompagnement des auteurs suite à un événement afin d'éviter les récidives et s'assurer d'un bon apprentissage
Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Encourager davantage les témoins à la dénonciation à l'adulte
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				À ce jour, nous n'avons pas de situation
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				
Encourager davantage les témoins à la dénonciation à l'adulte (plus spécifiquement) Dénoncer vs Stooler				

ÉLÉMENT 8 : Sanctions disciplinaires (LUP, art. 75.1 alinéa 8)

Les sanctions disciplinaires	Cocher			Constats
	1	2	3	
Les sanctions disciplinaires s'effectueront en fonction de l'analyse de la situation, notamment selon les besoins de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité, de la fréquence et de la légalité des gestes posés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous priorisons des sanctions éducatives
Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, dans la mesure du possible
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				

ÉLÉMENT 9 : Suivi des signalements et des plaintes (LIP, art. 75.1 alinéa 9)

L'application du suivi des signalements et des plaintes ?	Cocher			Constats
	1	2	3	
Vérification auprès des personnes concernées pour s'assurer que les actes d'intimidation et de violence ont pris fin (mise à jour régulière)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Assurer le 2-1-1- de façon plus rigoureuse (surtout le suivi après 1 semaine et 1 mois)
Communication de l'évolution du dossier aux adultes et élèves concernés dans le respect de la confidentialité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Maintien de la collaboration des parents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En tout temps, ce sont des alliés !
Consignation des interventions à la suite des signalements et des plaintes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tableau de consignation interne, registre des plaintes, rapport sommaire au DG et
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				
Assurer le 2-1-1 de façon plus rigoureuse (surtout le suivi après 1 semaine et 1 mois)				

Les violences à caractère sexuel (LIP, art. 75.1)

À la suite de l'adoption de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* (2022), l'article 75.1 de la LIP prévoit maintenant que : **une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux violences à caractère sexuel. Cette section doit prévoir, en plus des éléments prévus à l'alinéa 9 de l'article 75.1, les éléments suivants :**

- 1. Une offre de formation pour les membres de la direction et les membres du personnel ;**
- 2. Des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.**

LÉGENDE	Cocher			Constats
	1 : À maintenir	2 : À bonifier	3 : À mettre en place	
Les violences à caractère sexuel	1	2	3	
*Les violences à caractères sexuels sont précisées dans chacun des 9 éléments du plan de lutte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
*Une section distincte du plan de lutte est consacrée aux violences à caractère sexuel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des sections mauves spécifiques aux VACS sont insérées au plan de lutte dans chacun des 9
*Une offre de formation pour la direction et le personnel est prévue	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À venir, en attente d'une offre du CSSP
*Des mesures de sécurité sont en place	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévention (programme éd. sexualité),

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

Formation pour la direction et le personnel

Bilan

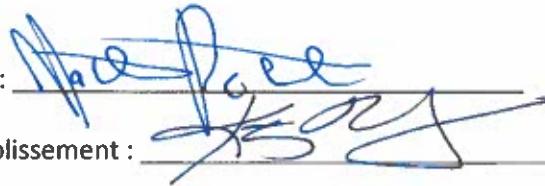
Quels sont vos principaux constats pour cette année :

La mise en place du nouveau plan de lutte a été somme toute bien accueillie et implantée par l'ensemble du personnel. Certains aspects

Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain :

Voir ci-dessus

Signature de la présidence du CÉ :



Date : 10/06/2024

Signature de la direction de l'établissement :



Date : 10/06/2024

